

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 décembre 2018

MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 111

présenté par

M. Ratenon, M. Coquerel, Mme Autain, Mme Taurine, M. Ruffin, Mme Rubin, M. Corbière,
Mme Panot, M. Prud'homme, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Ressiguié, M. Quatennens,
M. Bernalicis, M. Larive, Mme Fiat et M. Lachaud

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.